

McGill à Montréal, Laval à Québec

QUE FAIRE DE NOS SURPLUS DE BOISSONS ALCOOLIQUES ?

Nos autorités fédérales devraient obtenir une réduction des droits de Washington. — Position enviable de Distillers-Seagrams.

La Commission des finances de la Chambre des représentants à Washington, dont la majorité est cependant démocratique, refuse d'accepter la proposition du gouvernement d'établir une organisation séparée qui succéderait à la FACA, pour le contrôle fédéral de l'alcool, c'est-à-dire des boissons alcooliques en général. La Commission estime que le nouvel organisme devrait faire partie du département de la Trésorerie et porter le nom de Federal Alcohol Administration.

Tout ce qui se passe aux Etats-Unis dans le domaine des boissons alcooliques intéresse vivement nos distillateurs canadiens, car jusqu'à ce que les producteurs américains soient en mesure de satisfaire les exigences de la consommation dans leur propre pays, l'Onclé Sam restera notre meilleur client.

La manière dont les stocks canadiens et américains de boissons se comportent depuis quelque temps, tant à Wall Street que sur le marché local et celui de Toronto, semble bien confirmer qu'un rapport a été conclu entre les distillateurs à l'effet de faire tenir la guerre des prix ou du moins de la rendre plus tolérable.

Personne n'ignore que Seagrams et autres firmes canadiennes ont passé récemment d'intéressants contrats dans le but de s'assurer de plus vastes débouchés pour leur surplus. Le fait que la Distillers-Seagrams s'est entendue avec sa subsidiaire, Julius Kessler Distillers, pour un féculement de boissons à bas prix en territoire américain, constitue un développement très favorable. La demande pour les produits de cette compagnie est active au point qu'elle se reflète avec vigueur dans la hausse de ses titres.

Il est à espérer que nos autorités gouvernementales feront tout en leur possible pour assurer l'entière distribution de nos surplus de boissons — plusieurs millions de gallons — en territoire américain avant qu'il ne soit trop tard. Une pression aurait dû être exercée depuis longtemps sur Washington, afin qu'il abaisse ses droits sur les boissons canadiennes. Nos distilleries ont droit certes à certaines compensations à bas prix en territoire américain, constitue un développement pseudo-régime de prohibition outre-frontières, à la demande de l'Onclé Sam lui-même, que notre gouvernement fut assez jobard pour prendre au sérieux, lorsqu'il demandait qu'on l'aiderait à garder ses neveux "secs".

SCARAMOUCHE.



L'ARGENTERIE DU ROI GEORGES V

Faudra-t-il, à cause des "voleurs" de souvenirs, la remplacer par du métal blanc ?

CE QU'IL ADVINT AUX ETUDIANTS DE LAVAL

Les collectionneurs (pourquoi pas "voleurs") de souvenirs... quelle plaie que ces imbéciles ! On croyait les Américains les maîtres du genre. Il paraît qu'en Angleterre le fléau aussi sévit.

Il n'y a pas de gala à Buckingham Palace à la suite duquel on ne constate la disparition de quelque pièce d'argenterie.

Non que les auteurs de ces soustractions soient des bandits. Ils sont plutôt amateurs de souvenirs. D'ailleurs ils envoient anonymement au roi, dans les jours qui suivent, un objet d'une valeur au moins égale à celle de l'objet dérobé.

Le roi Georges V se déclare très flatté de ces marques d'un loyalisme peut-être excessif. Toutefois, elles se multiplient d'une façon inquiétante. La disparition récente d'un plat d'argent a déparé d'un magnifique service ancien. Le roi a fait doubler le personnel de surveillance et exige qu'un rapport lui soit remis à l'issue de chaque gala.

L'un des souverains qui eurent le plus à se défendre contre ce genre d'entreprises fut Alexandre III, empereur de Russie. Après chaque fête, le ministre de la Cour Impériale, le comte Vorontzoff, l'accompagnait jusqu'à ses appartements. Le souverain se laissait alors tomber dans un fauteuil et demandait :

— Tout s'est-il bien passé ?
— Oui, répondait le comte, sauf que Wychnegratzki a encore volé une cuillère en argent !

Wychnegratzki était ministre des Finances. Ses spéculations lui avaient rapporté une fortune immense. Il laissa à sa mort 200 millions de francs-or.

Un jour, l'empereur, furieux, l'appela et lui dit :

— Tu as encore volé une cuillère en argent ! Tu es un voleur, ou un maniaque ? Allons, explique-toi !

Wychnegratzki répondit :

— J'ai pris cette cuillère parce qu'elle est en métal blanc et non en argent. Le ministre de la Cour vous vole !

L'empereur se retourna vers Vorontzoff :

— Qu'est-ce que cela signifie ! Mes cuillères ne sont pas en argent ?

— Elles sont en argent, répondit l'autre, mais quand Wychnegratzki est invité, on prend les cuillères en métal blanc.

La plus fameuse aventure du genre, au Canada, adint à un fort groupe d'étudiants de l'ancien université Laval, qui avaient été les hôtes à Ottawa, de sir Wilfrid Laurier.

Après leur départ du Russell, l'hôtel à la mode dans le temps, la direction constata que l'argenterie avait diminué de moitié.

Les étudiants, dans le train, attendaient le départ, lorsque des détectives se présentèrent, intimant :

— Laissez tomber cette argenterie de vos vêtements, messieurs, ou vous allez être appréhendés.

Le plancher des wagons se couvrit aussitôt de métal précieux.

Les étudiants n'eurent pas d'autres ennuis, mais l'aventure, dans le temps, fit du bruit.

MISTIGRIS.

JUPES COURTES

Deux fillettes. — Dis donc, toi, veux-tu sauter à la corde avec nous ? La grosse dame à jupes courtes : — A mon âge, vous me tutoyez ? Et vous voulez que je saute à la corde ? Les fillettes. — Alors c'est pas la peine de vous habiller comme une petite fille.

LES DEUX SEULES GRANDES UNIVERSITÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, APRÈS LA MORT DE L'AGONISANTE DE LA MONTAGNE. — QUÉBEC VOUDRA-T-IL RECONSTITUER ICI L'ANCIEN LAVAL ? — C'EST PEU PROBABLE.

Les chiffres que "L'Autorité" publiait la semaine dernière, empruntés à un rapport du président de son conseil d'administration, M. Victor Doré, font voir clair comme le jour que l'Université de Montréal, qui aurait besoin de \$3,000,000 pour terminer son édifice du Mont-Royal, payer sa dette, et, en outre, d'une somme annuelle de \$186,000 afin de solder un déficit d'autant, ne saurait continuer d'exister.

M. Doré l'a reconnu lui-même en avouant que quelques facultés pourraient continuer, mais que rien, à part une loterie prohibée par la loi, ne pouvait empêcher la mort de l'Université comme telle.

De ces facultés survivantes est la faculté de Droit. Il paraît qu'elle accuse chaque année un surplus. La faculté de médecine pourrait bientôt n'être plus qu'un souvenir et plusieurs autres avec elle.

De cette nouvelle calamité nationale il faut s'en prendre à quelques extravagants et pis que cela peut-être, lesquels croyaient être tombés dans les mines de diamants de Kimberley en tombant dans l'Université de Montréal, rendue indépendante de l'Université Laval, de Québec, dont les directeurs, dit-on, avaient prédit le désastre qui arrive.

UNE SEULE UNIVERSITÉ FRANÇAISE ?

L'Université McGill deviendra la seule université montrealaise, semble-t-il, et les étudiants canadiens-français n'ayant plus de facultés, s'ils ne veulent pas aller à une université anglaise, n'auront qu'à se rendre à Québec, dont Laval a plutôt l'apparence d'un grand séminaire, mais se soutient elle-même, grâce à la sage pondération de ses administrateurs.

A moins que l'ancien Laval de Montréal, dépendant de Québec, ne soit reconstitué.

Seulement, les prudents Québécois voudraient-ils devenir les patrons de ces professeurs qui sont trois où il en faudrait un et dont un nombre considérable sont habitués à des salaires de grands seigneurs ?

Une université française à Montréal, une autre à Québec, pour une population d'environ 2,500,000 Canadiens français, évidemment c'était d'un luxe inouï !

Seule notre mission providentielle (style saint-jean-baptiste) aurait pu nous tirer de là. Le diable, c'est que cette prétendue mission a pris l'habitude de se cacher au moment où nous aurions besoin d'elle...

EDUCATOR.

ASSAUT D'UNE PATISserie DU QUARTIER LA FONTAINE

Un grave incident qui jette une sombre lueur sur certains arcanes de la Justice s'est déroulé cette semaine dans le Quartier LaFontaine.

Une saisie avait été opérée par la propriétaire du local, des meubles d'une pâtisserie, et la vente de ces objets devait avoir lieu le lendemain, lorsque soudain s'amènent un huissier, accompagné d'un crocheteur et d'une escouade d'individus à mine moins que rassurante.

En un clin d'oeil la porte est enfoncée, malgré les protestations de la propriétaire et de son mari, présents sur les lieux et un lourd meuble est traîné dehors en vitesse, car il s'agissait avant tout d'éviter le gardien judiciaire des objets saisis, qui était allé chercher ses papiers pour revenir. La propriétaire et son mari furent à plusieurs reprises menacés de voie de fait s'ils voulaient empêcher le saccage de leur propriété.

L'affaire paraît avoir été minutieusement concertée. La conduite d'un constable de la ville de Montréal, vêtu en civil, qui joua un rôle actif là-dedans, est pour le moins surprenante.

Si de semblables prises d'assaut peuvent être pratiquées, en plein jour, sur des objets saisis, dans d'autres quartiers, c'est la première fois, à notre connaissance, qu'une pareille moquerie de la justice se produit dans le paisible quartier LaFontaine.

Le département du procureur-général va être saisi de l'affaire, et celle-ci sera menée jusqu'au bout.

VINDEX.

M. PIERRE GIBERT

ET SES ESTAMPES

M. Pierre Gibert, de Paris, qui vend des eaux-fortes, estampes, lithographies, anciennes et modernes, a prolongé son séjour à Montréal, ayant reçu un encouragement supérieur à celui qu'il escomptait. Et l'on dira que les Canadiens sont con-tempteurs des arts !

Aux amateurs de profiter de l'abaissement. M. Gibert n'en a plus que pour 2 ou 3 semaines à Montréal et son stock décroît rapidement. Il habite 3436 rue Shuter. LA. 8702.

LUI OU UN AUTRE

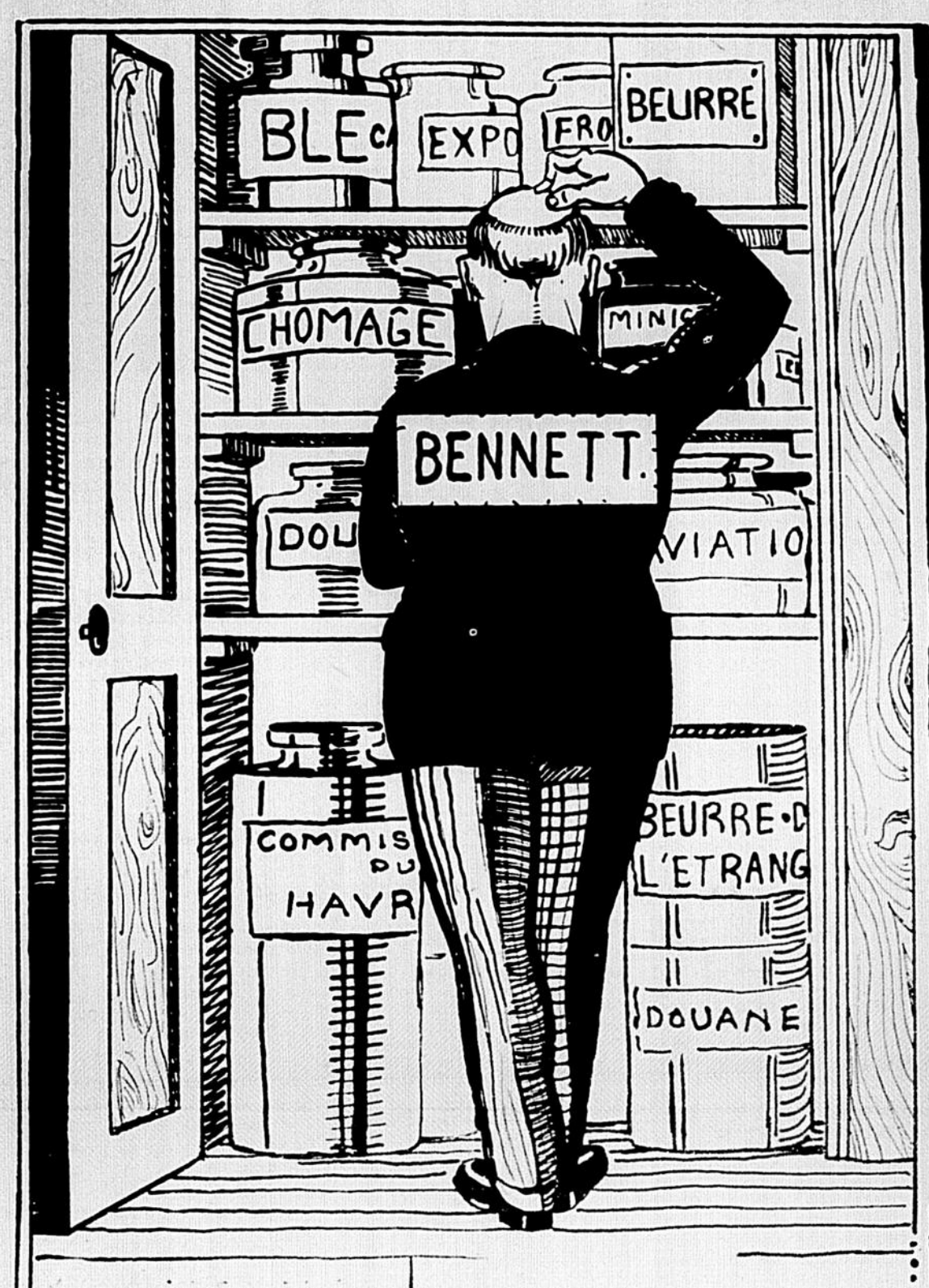
— J'ai peur, Georges, que vous vouliez m'épouser uniquement parce que mon oncle m'a laissé une grande fortune.

— Vous avez bien tort, mon adoré. Je vous épouserai tout de suite si c'était un autre qui vous aurait laissé cette fortune.

"BOUILLOTTES" ET ELECTIONS SONT ANIMEES A LACHINE

Fautes de tactique commises lors de la lutte à la Commission Scolaire. — Quand l'échevin Fournier aura besoin de second.

(Du cor. rég. de "L'Autorité") Lachine, 20 — L'élection de lundi dernier à Lachine, s'est terminée par la victoire du commissaire F. H. Gatién, élu par une majorité de 61 voix sur son adversaire le Dr Ernest Décaray, à la Commission Scolaire des Saints-Anges. La cause principale de sa victoire est surtout due au fait que son organisation était parfaite. Non seulement il avait à sa disposition plu-



Richard Bedford (dans l'angoisse). — Qu'est-ce que je pourrais bien leur vendre, aux électeurs, vinguénne, en 1935 ? Toutes ces marchandises avariées ont servi en 1930. Y savent ce qu'elles valent et vont me les jeter à la figure comme des oeufs pourris !

LES CHANGEMENTS À LA "PRESSE"

Beaucoup de rumeurs ont circulé sur les changements qui viennent de se produire à la direction de la "Presse", mais ces changements ne sont pas aussi considérables qu'on le disait.

L'hon. P.-R. Du Tremblay reste président du bureau de direction et gérant général. M. Eugène Berthiaume, de Paris, devient président du bureau d'administration et seul représentant en France. Mme P.-R. Du Tremblay est secrétaire.

Les autres directeurs et administrateurs sont : MM. Lucien Danseur, Gilles Berthiaume, Eugène Lamarche, en même temps rédacteur en chef, et W. Lebel, trésorier.

La ligne de conduite de la "Presse" restera la même.

G. L.

MOUCHARDISE ET JOCISME

Encore un beau mouvement que l'on est en train de poluer.

La manifestation jociste de dimanche dernier certes a été superbe, et il faudra s'en féliciter encore davantage si ces jeunes ouvriers et ouvrières catholiques obtiennent le travail dont ils auront bientôt besoin. Mais nous apprenons qu'un religieux activement mêlé au mouvement se sert de jocistes pour de drôles de missions. Outre de les faire moucharder les gens qu'il n'aime pas, il les fait aussi téléphoner à diverses personnes pour dénoncer les journaux qu'il n'affectionne pas davantage.

Bref, la conduite de ce haut officiel jociste menace de lui causer des ennuis.

PICCOLO.

L'EMPRUNT DE MONTREAL-EST SUBIT UN PREMIER ACCROC

La Commission Métropolitaine le réduit de \$265,600 à \$100,000. — L'affaire autobus-tramway complique fort la question.

réal-Est entendait négocier pour travaux de pavage rues Notre-Dame et Broadway a subi une rude coupure. La Commission Métropolitaine, appelée à donner son autorisation, n'a consenti, mercredi après-midi, à une séance régulière, qu'à autoriser un emprunt de \$100,000 et encore avec des réserves qui rendent problématique la mise en oeuvre des travaux cette année.

Le Conseil de Montréal-Est semblait beaucoup plus pressé d'obtenir son autorisation pour ce gros emprunt que de fournir des détails aux propriétaires, qui ont voté le règlement, sur la façon dont le contrat serait octroyé, et particulièrement sur ce détail essentiel : des soumissions seront-elles demandées ou si le contrat, comme la chose a déjà été faite en 1933, sera donné à un entrepreneur supposé, qui le repassera à un entrepreneur authentique ?

Un autre point important est aussi soulevé. La Compagnie des Tramways consent à ce qu'un service d'autobus remplace le service des tramways actuel dans Montréal-Est ; mais la Ville de Pointe-aux-Trembles s'oppose à ce que dans ses limites l'autobus soit substitué au tramway.

Elle prétend que durant les mois d'hiver elle devrait supporter de ce fait des frais additionnels pour l'enlèvement de la neige, à part de ce qu'il lui en coûtera pour repaver la rue Notre-Dame après l'enlèvement des rails.

On sait que lorsque la Compagnie pose ses rails dans une rue, elle est appelée à payer une proportion plus ou moins considérable du pavage selon l'entente qu'elle conclut avec la municipalité. Lorsqu'il n'est pas question de rails ce sont les propriétaires, bien entendu, qui supportent tout le coût.

On conçoit facilement qu'il ne peut exister concurrentement un service d'autobus à Montréal-Est et un service de tramway à Pointe-aux-Trembles, quand il s'agit d'une grande voie pour relier la métropole au Bout-de-l'Île. Le comité de l'Est de la Commission Métropolitaine doit étudier mardi prochain, 23 juillet, cette question. Jusqu'à ce qu'elle ait été décidée dans un sens ou dans l'autre, il est facile de comprendre que Montréal-Est devra marquer le pas.

En supposant que Montréal-Est accepte le service d'autobus, il s'ensuit qu'ayant à sa charge toute la rue, elle sera la seule à la paver et à l'entretenir. Les échevins avaient-ils songé à cette énorme différence ou bien s'ils ne voyaient qu'une chose : l'emprunt de \$265,600 ?

S'engageraient-ils dans une aventure sans savoir où celle-ci le mènera, nous avons déjà annoncé à plusieurs reprises dans "L'Autorité" qu'un groupe de propriétaires est prêt à toute éventualité et à procéder devant les tribunaux, si c'est nécessaire, pour enlever à cette affaire l'odeur de pot aux roses qu'on semble vouloir lui donner.

GRINGOIRE.

Ville LaSalle

Commission Métropolitaine. — Transport et industries. Metropolitan Commission. — Transportation and industries.

(De notre correspondant spécial) Ville LaSalle, 20. — A l'assemblée de la Commission Métropolitaine, mercredi le 17, le règlement concernant la rue St-Patrice, l'avenue St-Jacques (Suite à la page 3)

(From our special correspondent) Ville LaSalle, 20. — At the meeting of the Metropolitan Commission on Wednesday the 17th, the By-Law (Suite à la page 3)

"BOULLOTTES" ET ELECTIONS SONT ANIMÉES A LACHINE

(Suite de la page 1)
 A plusieurs automobiles mais aussi nombre de cabarets, tous des gens d'expérience et experts dans l'art de savoir s'y prendre pour gagner une élection.

Avec cette même organisation, nous sommes portés à croire qu'il pourrait se faire élire maire, si par hasard il avait des aspirations de ce côté.

C'était pas une question de rouges contre bleus ou de bleus contre rouges, puisque M. Gatién avait avec lui des bleus irréductibles comme le maire Carignan, Armand LePailleur, Albert St-Onge, Henri Morin, Médard Bory, l'architecte de la gare, le champ et son frère l'échevin, les Théoret, Jolicoeur et autres.

Le résultat obtenu par le commissaire Gatién doit maintenant faire mieux réaliser aux commissaires Emmanuel Bélanger et Léandre Lefebvre, le faux pas commis dans l'art de faire l'opposition et en n'en faisant pas au commissaire Allard.

PLUS DE LOGIQUE

MM. Gatién et Allard ayant sans cesse voté ensemble, nous ne pouvions comprendre pourquoi les commissaires Bélanger et Lefebvre ne laissaient pas élire par acclamation M. Gatién, du moment qu'ils étaient prêts à ce faire pour le commissaire Allard.

Ces messieurs auraient été mieux de suivre notre conseil qui était de faire pour M. Gatién ce qu'ils étaient satisfaits de faire pour M. Allard, soit de ne pas lui amener d'opposition.

Dans les circonstances, le peuple a voté avec logique, estimant que les commissaires Gatién et Allard devaient être élus ou rejetés ensemble.

Il va sans dire que nous n'avons rien eu à faire avec le choix des candidats. Les commissaires Bélanger et Lefebvre qui croyaient tout contraire en fait d'élection ont mené les choses à leur façon avec le résultat que l'on sait aujourd'hui.

Il est presque impossible pour nous de comprendre pourquoi le Dr Ernest Décarie déclarait que s'il était élu, son premier acte serait de fermer la petite école de la 34ème Avenue et d'en faire un hôtel pour transporter les enfants aux différents endroits.

VILLE LASALLE

(Suite de la page 1)
 ling et Riverview pour les pavages, fut adopté par un vote de 6 à 5. Il donnera du travail à nos chômeurs et nos rues seront réparées de façon à ce qu'elles soient passables. Le maire et nos échevins méritent des félicitations, car ce fut une rude lutte. Le maire Carignan, de Lachine, dirigeant l'opposition et il fit de son mieux. Maintenant que tout est fini, nous espérons que Lachine et LaSalle travailleront plus d'accord à l'avenir. Nous avons plusieurs intérêts en commun. Le système d'arrosage en vue et le boulevard métropolitain devront être surveillés. Nous croyons que M. Ballantyne, notre représentant à la Commission Métropolitaine, a pris contact avec le Maire et le Conseil. Son aide fut non seulement sympathique mais d'une grande valeur.

Le transport

Cette affaire est encore discutée et c'est une dure noix à casser. Plusieurs projets sont à l'étude. Ville LaSalle, d'une si grande étendue, a surtout besoin de nouveaux citoyens et d'industries. Or, il est presque certain qu'une nouvelle manufacture s'établira dans un avenir rapproché dans Highlands. Nous reviendrons sur ce sujet.

RANDOLPH.

Transportation

This matter is still under discussion but it is a hard nut to crack. Many projects are under consideration. The Town being so large in area and with such a small population at present, we need industries and more citizens.

It's pretty sure that a new factory will in the near future locate in Highlands. More later.

RANDOLPH.

LES PRIMES DU JARDINAGE

Nouvelle et honorable initiative de l'hon. M. Vautrin, ministre de la Colonisation.

Le monde médical reconnaît aujourd'hui que le végétarisme constitue le meilleur mode d'alimentation qui soit. Malheureusement, il faut admettre qu'en général nous ne mangeons pas assez de légumes.

On comprendra, par exemple, que les colons auraient tout profit à cultiver dès la première année un potager d'où ils tireraient les aliments sains et nutritifs, indispensables à la subsistance de la famille.

Parmi plusieurs initiatives heureuses que renferme le nouveau plan provincial de colonisation, il en est une qui intéressera particulièrement le public. Il s'agit des primes accordées aux femmes de colons qui se donneront la peine de cultiver et de bien entretenir un potager. En effet, l'honorable ministre Vautrin consent à donner des primes de jardinage afin d'encourager le développement de cette culture et à récompenser les bonnes ménagères.

Pour avoir droit aux primes les concurrents n'ont qu'à se soumettre à certaines conditions. Ainsi, le potager aura une superficie d'au moins 50 pieds par 50 pieds ou l'équivalent en superficie et on devra y cultiver les légumes suivants : pommes de terre, choux, choux de Siam ou navets, carottes, oignons, betteraves, fèves ou fèves des marais (gourganes), laitue, radis et poireaux. En outre, le colon doit désirer en permanence sur le lot avec sa famille depuis au moins trois mois. La prime ne s'applique qu'aux jardins de première et de deuxième année.

Le monde médical reconnaît aujourd'hui que le végétarisme constitue le meilleur mode d'alimentation qui soit. Malheureusement, il faut admettre qu'en général nous ne mangeons pas assez de légumes.

On comprendra, par exemple, que les colons auraient tout profit à cultiver dès la première année un potager d'où ils tireraient les aliments sains et nutritifs, indispensables à la subsistance de la famille.

Parmi plusieurs initiatives heureuses que renferme le nouveau plan provincial de colonisation, il en est une qui intéressera particulièrement le public. Il s'agit des primes accordées aux femmes de colons qui se donneront la peine de cultiver et de bien entretenir un potager. En effet, l'honorable ministre Vautrin consent à donner des primes de jardinage afin d'encourager le développement de cette culture et à récompenser les bonnes ménagères.

Pour avoir droit aux primes les concurrents n'ont qu'à se soumettre à certaines conditions. Ainsi, le potager aura une superficie d'au moins 50 pieds par 50 pieds ou l'équivalent en superficie et on devra y cultiver les légumes suivants : pommes de terre, choux, choux de Siam ou navets, carottes, oignons, betteraves, fèves ou fèves des marais (gourganes), laitue, radis et poireaux. En outre, le colon doit désirer en permanence sur le lot avec sa famille depuis au moins trois mois. La prime ne s'applique qu'aux jardins de première et de deuxième année.

FEMME PRATIQUE

Lui. — Madame, nous avons passé tous les deux l'âge du roman. Je vous offrirai donc sans préambule mon cœur et ma main.

Elle. — Je ne suis pas de votre avis sur la question du roman. Votre cœur peut me convenir, si vous voulez m'apprendre le montant du chèque que votre main peut signer.

Le professeur. — Votre fils est très en retard en géographie.

Le papa. — Peu importe, nous n'avons pas les moyens de voyager.

Les plus belles filles sont toujours celles que vous manquez.



Le "roi des rois" Haile Selassie, descendant de Salomon et de la reine de Saba, assis sous un baldaquin écarlate et portant son uniforme de gala, lorsqu'il confère avec les hauts dignitaires éthiopiens ou les diplomates étrangers.

LA BATAILLE DE LA BOYNE FUT UNE DECISIVE VICTOIRE PROTESTANTE

Elle donna le trône d'Angleterre à Guillaume d'Orange. — Immense supériorité de celui-ci sur Jacques II Stuart. — Huguenots et catholiques français dans des camps ennemis.

Bien peu de Canadiens français savent ce que fut au juste cette bataille de la Boyne, dont la célébration du 245e anniversaire a produit à Belfast, ces émeutes qui ont causé jusqu'ici 6 morts et 60 blessés, par suite de la haine séculaire qu'entretiennent depuis catholiques et orangistes. Cette fameuse bataille, qui donna l'Angleterre au protestantisme, fut livrée en juillet 1690 en Irlande, près de Dublin.

Jacques II Stuart, roi catholique d'Angleterre, ayant été détrôné par son gendre, Guillaume III d'Orange (d'où le mot orangiste, pour désigner les partisans de Guillaume), la guerre éclata entre les deux.

Soutenu par Louis XIV, roi de France, Jacques II débarqua en Irlande avec un groupe de Français. Il avait manifesté du courage dans sa jeunesse, mais les plaisirs l'avaient bien énévité.

Jacques n'avait pas voulu aller en Angleterre; ce fut Guillaume qui alla en Irlande. Il commença par y envoyer le maréchal de Schomberg, qui débarqua dans l'Ulster au mois d'août (1689) avec dix-huit régiments d'infanterie, parmi lesquels trois de réfugiés français, cinq de cavalerie légère et un train suffisant d'artillerie; mais c'étaient des troupes de nouvelle levée et peu capables d'un service aussi pénible qu'une guerre en Irlande. Jacques, au contraire, avait une armée trois fois plus forte que l'armée anglaise, et, de plus, commandée par des officiers français formés à l'école des grands généraux de ce temps. On aurait dit que la fortune voulait servir Jacques en dépit de lui-même, et que ce prince voulait repousser ses faveurs. Il essaya quelques démonstrations insignifiantes contre Schomberg; mais celui-ci, qui n'ignorait pas le peu de discipline qui régnait parmi ses troupes, affaiblies d'ailleurs par les privations et les maladies, resta prudemment dans ses lignes, et Jacques finit par battre en retraite. Bientôt ce prince reçut un renfort de sept mille Français commandés par le célèbre Lauzun; mais de son côté, Guillaume, dont le coup d'oeil pénétrant avait vu que le noeud de la situation ne pouvait se dénouer qu'en Irlande, expédiait à Schomberg des soldats, des armes, des munitions, des provisions de toute sorte. Ce général se vit alors à la tête de trente mille hommes de troupes aguerries, bien disciplinées, et il put prendre l'offensive, sans attendre l'arrivée de Guillaume.

Guillaume cru mort

Toute cette armée, dont Guillaume était l'âme, forte d'environ trente-six mille hommes, avait sur celle de Jacques la supériorité du nombre; mais celle-ci couverte par un fleuve, occupait une excellente position défensive. Guillaume s'étant porté en avant pour la reconquérir, un poste irlandais, embusqué derrière une haie sur la rive opposée, aperçut le groupe brillant qui l'entourait et tira plusieurs coups de canon; un boulet atteignit légèrement Guillaume à l'épaule, on le crut tué. Les Irlandais en poussèrent des cris de joie, et la fausse nouvelle circulant rapidement parvint de postes en postes jusqu'à Dublin, d'où elle fut transmise à Paris; mais à l'armée, l'erreur ne dura pas longtemps. Après un léger pansement, Guillaume remonta à cheval et parcourut le front de tous ses régiments. La nuit suivante, un conseil de guerre fut tenu sous sa présidence, et, contre l'avis formel des vieux généraux et de Schomberg, il décida qu'on franchirait la Boyne le lendemain de grand matin et qu'on livrerait bataille. La droite de l'armée anglaise reçut l'ordre de passer le fleuve en amont, afin de tourner la gauche de l'ennemi et de lui couper la retraite. A l'heure fixée, Douglas et le jeune Schomberg, fils du maréchal, effectuèrent heureusement le passage; arrivés sur l'autre rive, ils aperçurent l'ennemi sur deux lignes, derrière un marais. Ils chargèrent aussitôt les Irlandais, qui se retirèrent précipitamment. Hamilton accourut alors à la tête d'un corps de cavalerie et d'infanterie, pour attaquer ceux qui avaient passé et empêcher les autres d'arriver au rivage. La situation des premiers devint critique.

Protestants français

Le vieux Schomberg se mit alors à la tête des protestants français, et, traversant la Boyne avec eux: "Messieurs, leur dit-il, voici vos ennemis." Son arrivée sur la rive opposée rétablit le combat. Lauzun vit le péril et détacha rapidement dans cette direction sa vaillante brigade, soutenue par Sarsfield à la tête de quelques escadrons. L'aile droite des anglais fut ainsi arrêtée, tandis que Guillaume faisait des efforts inouïs pour franchir le fleuve avec son centre et sa droite, exposés au feu terrible de la rive opposée. Tout le poids de la bataille tomba sur les réfugiés français, qui, souvent rompus et toujours reformés, luttèrent contre le nombre avec un héroïque courage. Malheureusement, en les ramenant une dernière fois à la charge, le maréchal de Schomberg fut enveloppé par un corps irlandais et reçut à la tête deux blessures mortelles; en ce moment, la confusion qui régnait sur le champ de bataille était si grande, que l'intrépide maréchal tomba mort sans qu'on puisse dire s'il périt de la main des Irlandais ou de celle de ses propres soldats.

Cet événement faillit être fatal à l'armée de Guillaume par le désordre qu'il y causa. Mais la présence de ce prince sur l'autre rive, qu'il venait enfin d'atteindre avec son aile gauche, changea la face du combat. A l'aspect de ces troupes nouvelles, toute l'infanterie du comte d'Antrim jeta les armes et s'enfuit honteusement. La cavalerie tint ferme et disputa longtemps la victoire: Guillaume, le bras en écharpe et tenant son épée de la main gauche, la chargea plusieurs fois en personne, à la tête de sa cavalerie danoise et hollandaise. Une balle perça ses habits, une autre emporta le talon de sa botte; mais il se plaisait au milieu du péril, ne trouvant que là l'entière aisance de la parole comme de la pensée, des mots heureux et d'entraînantes saillies. Il décida lui-même sa fortune et enfouit enfin cette redoutable cavalerie, qu'il mit dans un état complet de déserte, malgré les efforts d'Hamilton, qui, dangereusement blessé dans la mêlée, eut de plus le malheur d'être fait prisonnier. Guillaume était vainqueur; Jacques, témoin de son désastre, vit qu'en se rapprochant les deux ailes de l'armée anglaise allaient le serrer comme dans un étau, et il se hâta de donner le signal de la retraite. Ce malheureux prince s'était tenu constamment sur les hauteurs assez éloignées de Dunmore, entouré de quelques escadrons de cavalerie, et il croyait sa victoire si assurée, qu'on l'entendit s'écrier plusieurs fois, en voyant les charges brillantes d'Hamilton: "Épargnez, épargnez mes sujets d'Angleterre!"

SELLASIE, "ROI DES ROIS", EST UN FAROUCHE TRAVAILLEUR

L'élimination des prétendants au trône. — L'autonomie des chefs de tribus. — Des millions de serfs en Abyssinie.

Quand le 2 avril 1930, l'impératrice d'Ethiopie Woizero Zooditou, fille du célèbre Ménélik II et sa dernière descendante, passa de vie à trépas, le roi Tafari Makonnen, petit-cousin de l'impératrice et régent de l'Empire, fut proclamé roi des rois de l'Ethiopie.

Le roi des rois d'Ethiopie n'est pas seulement le souverain de ce vaste Empire; il en est l'émanation, le symbole. Il est le continuateur de la dynastie salomonienne, l'héritier du Sage parmi les sages. C'est beaucoup de choses, réunies sur la tête d'un seul homme. Il est vrai que sa souveraineté, il la tient de Dieu et cela lui confère aux yeux de ses sujets un prestige quelque peu surnaturel et dont certains côtés échappent à l'esprit occidental.

Craint et aimé comme n'est aimé ni craint nul souverain d'Europe, l'empereur d'Ethiopie est loin de trouver son prestige dans le mystère d'une tour d'ivoire — ou même d'ébène. Distant mais familier, hermétique, mais simple, Haile Sellassie participe à la vie de son peuple. C'est un roi des rois moderne: chacun peut l'approcher, demander grâce, justice, secours. Il existe même des fêtes au cours desquelles n'importe qui peut invectiver ou supplier le monarque sans encourir la moindre représaille. Quelle est celle de nos actuelles républiques qui pourrait se vanter de telles libertés?

Fort de la confiance de son peuple, Haile Sellassie a dû se défendre contre son propre entourage, où il possédait quelques cordiaux et attentifs ennemis. Sa terrible patience devint, en trois ou quatre ans, triomphante des uns et des autres. Le roi des rois possède, en effet ce que les Européens appellent d'un mot imagé "de la veine". Pour se débarrasser d'importuns ou de rivaux, il fut puissamment aidé par une série d'événements qui auraient pu lui coûter le trône d'Addis-Abeba.

L'empereur lutta donc, souvent à armes inégales, contre ses ministres qui voulaient faire la loi, à l'encontre de la couronne. Car il faut dire qu'en Ethiopie, chaque chef dispose d'une armée — qui, pour être irrégulière n'en est pas moins parfois très nombreuse. On comprend que le roi des rois, en dépit de son titre superlatif et sonore, y regardât à deux fois avant d'expédier dans ses terres, tel ras devenu trop entreprenant ou simplement trop exigeant.

Haile Sellassie s'arrangeait pour prendre le coupable en flagrant délit de trahison ou pour faire éclater sa duplicité. Fidèles au maître qu'ils servent, les hommes d'armes du banni accepteraient mal une évidente injustice, mais ils se rendent toujours à ce qui se présente paré de la rigueur d'une bonne justice distributive. Sur ce chapitre, Haile Sellassie a été le roi des rois de la psychologie. Et il a amèrement regretté, personnellement, d'avoir eu, par ailleurs, à prendre des mesures disciplinaires contre des personnes aimées, pour des peccadilles, mais dont on réclamait, autour de lui, l'immédiate sanction. C'est, on le voit, un souverain qui compte avec l'opinion publique.

De stature plutôt petite, mince, presque frêle, Haile Sellassie est un énorme travailleur: le premier travailleur! Mais lorsqu'il vit que le sort de la journée se prononçait contre lui, il se retirait vers Dublin, sans tenter le moindre effort pour rallier ses troupes et les ramener au combat. Doué d'un brillant courage personnel, Jacques était dépourvu de tous les talents d'un général. On dit que le vieux capitaine irlandais O'Regan ne put retenir cette exclamation: "Ah! que les Anglais changent avec nous de généraux, et nous ne craignons pas de leur offrir la bataille encore une fois." Ce furent les Français, qui, seuls sur la gauche et sans se rompre, soutinrent le dernier effort du combat; ils serrèrent leurs rangs et couvrirent la retraite. Guillaume n'osa point poursuivre un ennemi qu'il était loin d'avoir écrasé; au reste, il s'était surpassé lui-même dans cette grande journée, où, malgré sa blessure, il resta dix-sept heures à cheval, payant de sa personne et présent partout.

leur du royaume, où, au démentant, le travail est un peu considéré comme un luxe. Sa barbe est d'un noir de jais; ses cheveux frisés, portés longs, lui font une opulente coiffure. Il y a souvent en lui comme une expression de lassitude ou de mélancolie. Mangeant peu, dormant peu, il a une puissance, une capacité de travail surprenante, d'ailleurs soutenue par une énergie quasi-farouche et qui se réfugie dans un regard de fièvreux. Commenté avant sept heures du matin, sa journée officielle s'achève très tard dans la nuit. Il prend connaissance des moindres papiers, établit avec soin ses audiences. Un roi des rois qui est un peu un méticuleux rond-de-cuir. Mais encore, une fin politique: son esprit clairvoyant logique, et en même temps parfaitement secret, étouffe, déroute, égare ses ennemis, qui jusqu'à la limite du châtiment peuvent croire s'être joués de lui... Des yeux immenses, doux et cependant agiles au milieu de la discussion, suivent les plus imperceptibles détails d'expression de ses interlocuteurs. Les mains, très petites, très fines, sont à l'échelle de ce souverain racé et de petit module: douces et nerveuses. Un homme qui se domine.

Son plus cher souci, après sa patrie, c'est son second fils, le jeune prince Makonnen, un enfant d'une douzaine d'années, déjà petit page plein d'audace et d'autorité. Les regards parfois las du père, se posent avec joie sur ceux de l'enfant et y puisent le réconfort. Et parmi l'austérité de cette cour super-royale, l'intelligence pétulante du petit prince, presque toujours auprès du souverain, apporte une note de grâce et de fraîcheur inattendue. Et d'aucuns prétendent que dans l'accueil fait par son fils aux visiteurs d'Haile Sellassie, celui-ci voit un signe de la Providence... Dernier trait d'attachement bourgeois, Sa Majesté prend infiniment soin d'un petit fox anglais, le favori du prince Makonnen.

CHEFS DE TRIBUS
 C'est ainsi que traditionnellement et moderne, Haile Sellassie, qui apprit le français au lycée d'Addis-Abeba et vécut en Europe, s'est efforcé de maintenir parmi ses sujets non seulement les coutumes chères à leurs aïeux, mais encore d'en ressusciter qui avaient été peu à peu oubliées ou abandonnées. Peu de souverains ont accompli une œuvre sociale de cette ampleur, si l'on considère que l'empereur de l'Ethiopie a consacré le maximum de ses disponibilités à la civilisation occidentale du pays, tant en envoyant se perfectionner à l'étranger une élite de la jeunesse abyssinie qu'en faisant appel chez

MILLIONS DE SERFS
 Certes, tout n'est pas parfait dans ce pays: il y existe encore une féodalité parasitaire, qui tend à maintenir dans le servage et l'ignorance des millions de vassaux. Haile Sellassie, en grand monarque, a, de toute évidence, voulu mettre fin à cet état de choses — il a eu le désir de sauver son peuple, malgré lui.

La tâche a-t-elle été au-dessus de ses forces? De bons observateurs, et impartiaux, le prétendent; il a bien abattu tous les ras de cette féodalité toute-puissante: il aurait commis l'erreur d'en confisquer tous les biens à son profit personnel, ce qui fait que l'Etat étant devenu sa propriété, il se trouverait forcé pour le défendre de reprendre à son compte la même attitude que les vassaux dépossédés et chassés!...

...Evidemment! Evidemment! Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. En l'occurrence, les choses sont moins simples: l'empereur d'Ethiopie peut opposer à ses détracteurs la réussite de certaines de ses réformes. Maintenant, hélas, il se pourrait que le mouton éthiopien devint enragé. Mais ceci est une autre histoire. Haile Sellassie ne l'écrirait pas sans répugnance...

Le "MOIS"

Le journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Editeur Inc.", 1723, rue Saint-Denis.

La richesse minérale de notre province

Du point de vue de la valeur de sa production minière totale, la province de Québec occupe aujourd'hui le deuxième rang parmi les provinces du Canada — et le troisième par sa production de métaux. Depuis longtemps au premier rang dans la production des minéraux non métalliques, tels que l'amiante, le feldspath et le mica, les développements remarquables dans le nord-ouest de la province depuis quelques années lui ont conféré la deuxième place parmi les provinces du Canada dans la production d'or et de cuivre. Québec produit aussi de l'argent.

La province est l'un des principaux producteurs d'aluminium de l'univers, lequel est obtenu par la réduction de minerai importé — surtout de la Guyane anglaise — dans des fours électriques situés à Arvida, sur le Saguenay et à Shawinigan Falls sur le Saint-Maurice.

Des minerais de titane existent et ont été exploités dans une certaine mesure à Ivry, près de Sainte-Agathe, au nord de Montréal et près de Baie-Saint-Paul, dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

Pour ce qui a trait aux minéraux non-métalliques, Québec occupe depuis longtemps un des premiers rangs comme producteur d'amiante, de feldspath et de mica; la renommée du Canada comme principal producteur d'amiante de l'univers repose entièrement sur le rendement de Québec. D'autres produits miniers qui sont maintenant ou qui ont jadis été extraits en grandes quantités sont: magnésite, pyrite, graphite, chromite, molybdénite, apatite, calcaire, marbre, granite, stéatite, etc. Le ciment, la brique et la tuile, le sable et le gravier et d'autres matériaux ordinaires de construction sont produits en grandes quantités.

EN AVANT, QUEBEC!

LES "PROFITEURS DE GUERRE"

LA MEILLEURE METHODE POUR ENFONCER LE FRONT ENNEMI

Les tribulations d'un inventeur français qui avait trouvé le moyen le plus rapide et le plus effectif de terminer la guerre.

Nous avons commencé, la semaine dernière, une série d'articles sur les méfaits des "profiteurs de guerre". Nous avons raconté comment un ingénieur français, M. Joseph Archer, aujourd'hui député, inventeur d'un canon portatif pour foudroyer les tranchées ennemies, avait passé par une foule de vicissitudes, grâce aux "profiteurs de guerre", avant de faire adopter son canon quelques mois seulement avant l'armistice. Nous continuons :

C'est au Transvaal que les Boers firent pour la première fois l'emploi du pacifique fil à clôture, qui devint le terrible fil de fer barbelé. La stupéfaction fut vive chez les Anglais et s'étendit au monde entier.

Lors de la guerre russo-japonaise les deux adversaires en généralisèrent l'emploi. Turcs et Bulgares firent de même pendant les guerres balkaniques de 1912-1913. Lors de la Grande Guerre on en consuma une quantité phénoménale. Ainsi, l'inoctensive broche piquante, destinée à parquer les bestiaux, devint un engin de guerre contre l'homme d'une efficacité hors de proportion avec sa robustesse et son prix de revient. Mais ce fut comme la toile d'araignée qui emprisonne le taon furieux.

Dans chaque armée, on confia au génie la tâche de trouver le moyen de détruire les redoutables défenses en fils de fer barbelés.

L'INVENTION ARCHER

En Afrique du Sud, les Anglais devaient se glisser en rampant jusqu'aux abords de la place investie ou du retranchement et couper avec des cisailles les malencontreuses ronces artificielles. Pendant la guerre de Mandchourie on n'avait encore rien trouvé de mieux, et ce qui peut paraître incroyable, même sur les champs de bataille européens la cisaille demeura le moyen le plus efficace connu dans toutes les armées, jusqu'au moment où la violence des combats nécessita l'aneantissement des réseaux à coups d'obus de tous calibres. Cette méthode avait le grave inconvénient d'être coûteuse et trop lente : elle laissait à l'assiégé le temps de refaire un autre réseau en deuxième et en troisième lignes, vrait tonneau des Danaïdes où coulaient sans fin l'or et le sang des pays en guerre.

Une inspiration vint au sergent Archer. Ce sergent était ingénieur, et par surcroît avocat — ce qui est bien la preuve que les avocats peuvent tout faire —. Il conçut le plan d'un canon portatif à bras d'homme et tirant un obus haut explosif qui devait détruire, chemin faisant, la tranchée et les fils de fer qui s'opposaient à la marche rapide de l'infanterie donnant l'assaut aux positions de l'ennemi.

LA PERCEE

On aurait évidemment tort de croire que M. Archer n'admettait pas la nécessité de l'artillerie lourde, ce qui serait ridicule. Il prétendait seulement la remplacer dans la tâche de détruire la tranchée et ses accessoires : (a) plus rapidement, (b) plus efficacement et (c) à meilleur compte. L'artillerie a son rôle, qui est de première importance : contrebalancer l'artillerie ennemie, interdire le terrain en avant des vagues d'assaut, battre les objectifs de grandes dimensions, tels que les rassemblements de troupes, les colonnes en marche, les centres de ravitaillement, etc.; aussi sa part est vaste dans la bataille, sans parler des gros obusilles à détruire et des opérations de siège.

Là n'est pas la question. Les Etats-Majors s'étaient arrêtés à la conception de l'impossibilité d'enfoncer le front ennemi, de pratiquer la fameuse "percée", de l'insolubilité du problème de la destruction de la tranchée, et ils se résignèrent à une guerre d'usure, au "grignotage".

LES TRIBULATIONS

M. Archer se présente et dit: On peut détruire la tranchée; on peut percer le front ennemi; on peut finir rapidement la guerre par une victoire. Ce qu'entendaient, les chefs (général Hirschauer) clamèrent: "Il faut écraser l'inven-

teur!" En juin 1917, on le déféra au conseil de guerre avec ce motif: "Le sergent Archer entretient sur le front des idées contraires à celles du général en chef."

Il fut acquitté. On le renvoya indemne, parce qu'il avait la vérité de son côté.

Faire la guerre, c'est attaquer; mais l'ennemi est sur la défensive, c'est-à-dire dans ses tranchées et ses abris. C'est là qu'il faut aller le déboucher. De 1914 au printemps de 1918, la méthode consistait à détruire la tranchée à coups de canon et à lancer ensuite des vagues d'assauts.

Cette destruction se faisait de loin avec des pièces de tous calibres. La préparation exigeait de un à plusieurs jours, avec une consommation formidable de munitions à un coût fabuleux. Pourquoi? Pour des raisons évidentes à tout profane.

D'abord parce qu'il faut du temps pour installer les canons sur l'emplacement choisi, y construire des plates-formes, y entasser le gros obus, organiser le ravitaillement, le camouflage, les communications téléphoniques, etc.

EPARPILEMENT

Tirant de loin, leurs coups s'éparpillent et manquent la tranchée étroite, creusent des entonnoirs qui embarrassent l'avance des troupes et de l'armement, permettent à l'ennemi d'y embusquer ses mitrailleuses chargées de rompre l'attaque de l'infanterie.

Une première ligne enlevée, tout est à recommencer pour la deuxième et la troisième. Pendant ces opérations, l'ennemi a le temps d'amener des renforts, de contre-attaquer et d'édifier en arrière de nouvelles défenses.

Dans l'offensive française d'avril 1917, conduite par le général Nivelle, 5,000 pièces de canon ont tiré 3 millions de projectiles. Le terrain conquis est revenu à environ 5 piastres la verge carrée! A Vimy, l'armée britannique en dépensa davantage. Les troupes canadiennes seules brûlèrent pour \$17,000,000 de munitions.

Et que dire de la dépense de vies humaines! Ceux qui y étaient le savent. Les Canadiens y ont perdu 13,000 des leurs.

La méthode Archer s'inspire du principe contraire; elle ménage à la fois les finances du pays et la vie des hommes. Il faut que l'infanterie avance, car c'est sa progression qui marque le succès des opérations; mais Archer s'oppose à ce qu'on l'envoie sur une mitrailleuse non détruite, sur une tranchée qui n'a pas été renversée. Ce travail préparatoire sera fait par l'artillerie légère de tranchée, par le canon d'accompagnement.

EN DESAVANTAGE

Mais la fabrication des canons de longue portée et des projectiles demandaient de l'acier en quantités inouïes, que la France n'était pas en état de produire, puisqu'elle n'avait que 7 hauts fourneaux contre 430 qui travaillaient pour les Allemands. La guerre d'usure devait infailliblement user la France la première.

Il fallait trouver quelque chose. Les Anglais inventèrent les tanks. M. Archer proposa le canon de tranchée. Après bien des luttes, bien des tergiversations, son invention fut adoptée le 18 août 1917. Fin décembre, on décida la fabrication de 2,000 canons Archer, mais ce n'est que le 21 mars 1918, lors du désastre de l'armée Gough, qu'on en mit 300 en usage.

M. Archer avait dit: Pour détruire la tranchée, mon canon est plus rapide, plus efficace et plus économique. Quelles étaient donc les caractéristiques de cette arme nouvelle? L'inventeur les expose en détail dans son livre: *L'Enigme la guerre*, volume de 525 pages (12 frs, chez Leroux). Ils seront résumés dans un prochain article.

Dr OX.

REFERENCES

Chez l'imprimeur: — Vous désirez un emploi de correcteur? Mais avez-vous des références? — Je pense bien, j'ai été enfermé dix ans dans une maison de correction.

Nos Théâtres

AU SAINT-DENIS

C'est le populaire comédien Fernand, entouré de Lucien Baroux, Pierre Brasseur, Raymond Cordy et de Pierre Magnier sans oublier Betty Stockfield et Jeannine Merrey, que nous reverrons aujourd'hui, au Saint-Denis, dans "La Garnison Amoureuse", un film qui raconte la vie privée de trois dragons. Imaginé pour susciter l'humour d'un spectateur, ce film y manque pas car il accumule gag sur gag. Fernand d'ailleurs par sa seule présence amuse un auditoire qui a appris à estimer ce pittoresque comique français. Le second film de ce programme double sera "Rapt" ou "La Séparation des Races" avec une distribution remarquable.

À L'IMPÉRIAL

Le film "A Wicked Woman" qui prend l'affiche à l'Impérial aujourd'hui, nous permettra de faire connaissance avec une vedette importée d'Autriche, Mady Christians. Cette artiste remarquable fait ses débuts américains dans ce film aux côtés de Charles Bickford et de Jean Parker. Le scénario comporte plusieurs moments dramatiques que Mady Christians rend avec une force extraordinaire. On peut augurer une très belle carrière pour une artiste dont l'art est fait de compréhension et de naturel au service d'une belle intelligence. Le second film sera "Death Flies East", avec Conrad Nagel.

PÊCHE FRUCTUEUSE DANS LE QUÉBEC

La pêche continue d'être excellente un peu partout dans les nombreux lacs poissonneux des Laurentides et des Cantons de l'Est, et des prises fort appréciables par des pêcheurs de Montréal, ont été rapportées à M. A.-O. Seymour, agent-général du Tourisme de la compagnie du Pacifique Canadien.

Le lac Memphremagog comme tous les jours, n'a rien perdu de sa popularité traditionnelle auprès des amateurs locaux, surtout depuis que les canotiers ont pu se procurer des canots de location, ce qui y a été d'été, sont multipliés de façon tout à fait remarquable. Le meilleur endroit recommandable au pêcheur, dit-on, se trouve situé dans la partie la plus étroite du lac, à deux milles environ de la frontière canado-américaine. En se rapprochant un peu plus de Montréal, on constate que la pêche est particulièrement fructueuse dans un petit lac situé à quelques milles de Ste-Agathe, tout près de Saint-Adolphe, et l'on compte que ces conditions favorables dureront encore quelque temps.

UN OURS FIER

Charlesbourg, 20. — Le Jardin zoologique de Charlesbourg, sur la ligne du Lac Saint-Jean du Canadian National, attire non seulement les touristes et les amis des bêtes, mais aussi les hôtes sauvages des forêts d'alentour. C'est ainsi qu'un ours noir, alléché sans doute par l'odeur sympathique des ours gardés au jardin, est venu ces jours derniers rôder autour des cages des mammifères et faire une inspection complète des lieux.

Croyant qu'il voulait se joindre aux pensionnaires réguliers du jardin les gardiens voulurent se saisir du visiteur pour le mettre dans la cage des ours, mais comme le loup de la fable Bruin préféra sa liberté aux douceurs du "secours direct" et refusa de se laisser prendre vivant. Peut-être changera-t-il d'idée à l'approche de l'hiver ou succombera-t-il à l'exemple donné par tant d'autres.

LE GOUT DU SUCRE

Le monde semble avoir un besoin grandissant d'aliments sucrés s'il faut en juger par la consommation du sucre qui, de 1931 à 1934, fut de 25,561,000 tonnes, soit une augmentation de 3,36 pour cent sur la période 1926-1930. Une partie de ce sucre, consommé au Canada, est transporté aux Antilles par les navires de la Canadian National Steamships.

AVIONS À JASPER

Les touristes qui fréquentent Jasper Park Lodge, le grand hôtel d'été au cœur des Rocheuses, peuvent désormais se rendre du lac Beauvert aux lacs poissonneux du district de la rivière Maligne en quelques minutes. Il leur suffit d'emprunter le service aérien mis à leur disposition par le Canadian National.

FÊTES À SYDNEY

Cet été, de grandes fêtes marqueront le 150e anniversaire de la fondation de Sydney, Cap Breton, par le major J. P. W. Des Barres, lieutenant-gouverneur du Cap Breton en 1785. Toute une semaine y sera consacrée. Il y aura des défilés historiques, la visite de navires de guerre et d'avions militaires, des courses de vaches et de chevaux, des danses publiques et des jeux de toutes sortes.

Les méchants envient et haïssent; c'est leur manière d'admirer. VICTOR HUGO

Une personne réellement sage est celle qui sait regarder et se taire.

AU PALACE

Le film "No More Ladies" qui est à l'affiche au Palace, depuis hier, nous permet de revoir Joan Crawford avec Robert Montgomery. Ces deux acteurs nous ont donné déjà d'excellents films. Il semble que celui-ci soit de la même veine. On y raconte comment une femme donne une bonne leçon à son mari par trop enclin au flirt. La distribution est remarquable puisqu'on trouve auprès des deux vedettes, l'aimable Charlie Ruggie, Franchot Tone, Edna May Oliver, Reginald Denny et Guil Patrick. La critique américaine a dit beaucoup de bien de cette nouvelle production de Crawford. De courts sujets complètent le programme.

AU CAPITOL

Ann Harding et Herbert Marshall sont les interprètes principaux du film "The Flame Within" qui prend l'affiche au Capitol à partir de ce jour. Le cadre de l'action est un hôpital où Ann Harding, médecin de grande réputation, se dévoue à la science. Elle compte parmi ses malades un cas désespéré auquel elle porte une attention particulière. Si le malade guérit ce sera une victoire pour la médecine et le médecin. Le Destin toutefois arrange autrement les choses car l'amour se mêle à ce projet qui n'avait qu'un but strictement scientifique. Marshall joue le rôle d'un médecin amoureux d'Ann Harding. Le second film sera "One New York Night", avec Franchot Tone.

4ème PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ÉCLAIREUR

Lundi dernier, 15 juillet, avait lieu à l'île Ste-Hélène le 4ème pique-nique annuel de l'Éclaireur de Montréal, Inc., Impresseurs-Relieurs, 1725 St-Denis, auquel prirent part environ trois cents personnes.

Le trajet effectua à bord d'autobus spéciaux et le programme des sports débuta dès l'arrivée à l'île. Environ deux cents prix de valeur furent distribués sous la présidence de M. J.-Alphonse Fortin, président de la compagnie.

Les juges des différentes épreuves étaient MM. Jules Larivière, E. Desrosiers et Théo. McDuff, rédacteur sportif à "L'Autorité". Ce pique-nique, outre M. Fortin, avait été organisé, comme par les années passées par M. J.-E. L'Archevêque et sa dévouée secrétaire, Mlle Jeanne Desforges.

VOGUE DES CROISIÈRES

La vogue des Antilles comme but de croisière ou voyage de tourisme est indiquée par l'augmentation sensible du nombre de voyageurs transportés par les bateaux de la Canadian National Steamships cette année. Dans certains cas l'augmentation est de 47,5 pour cent sur l'an dernier. On remarque aussi que Trinidad et la Guyane anglaise deviennent des buts de croisières de plus en plus fréquents.

L'ESPRIT DES OISEAUX

Tout récemment un combat se livrait, dans la cour d'une ferme d'Australie, entre un faucon et une pie apprivoisée. Survint le fermier, qu'une double surprise attendait: celle du spectacle et celle de l'assistance. Une centaine de pies, venues des bois voisins, s'étaient, en effet, posées sur les murs du champ clos et contemplaient ce match où leurs concitoyens, si l'on peut dire, étaient engagés.

La pie se défendait en de si prompts et si rigoureux ripostes que le faucon, écumant, finit par déclarer forfait et prit la fuite. On vit alors les spectateurs ailes se mettre à sa poursuite, le harceler et le ramener sur le ring de la basse-cour.

Le combat reprit. A chaque coup heureux de la pie, des applaudissements d'ailes secouaient l'assistance d'un frémissement fut tué... par le fermier, qui s'était armé d'un fusil.

INFLATION

Au temps de Napoléon, il y avait beaucoup de simples soldats décorés de la "croix des braves", mais les officiers qui ne servaient qu'à l'intérieur ne l'obtenaient pas.

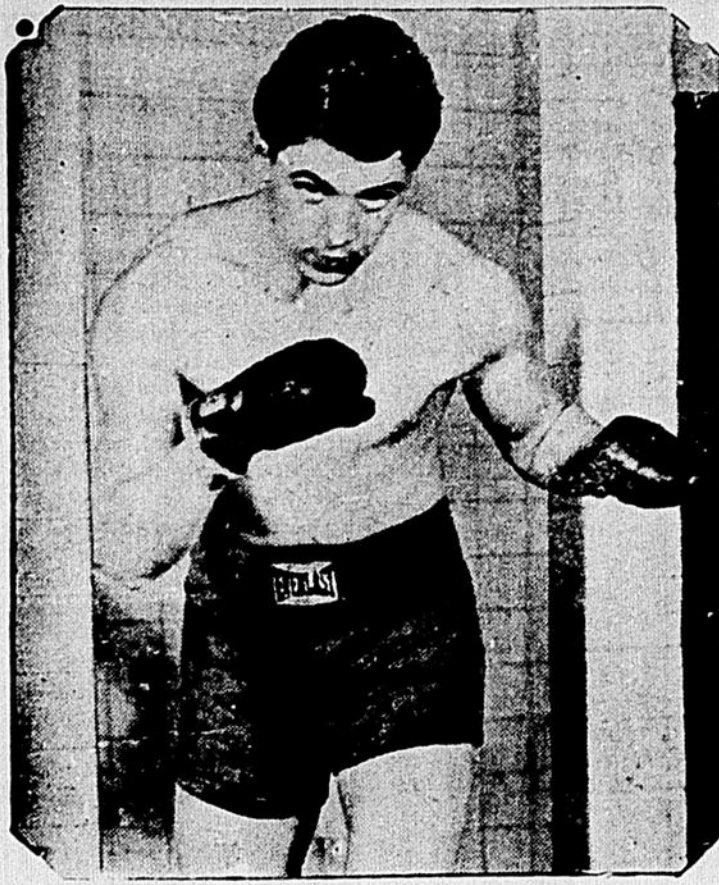
La croix se gagne au feu, leur disait l'Empereur. Et il ne l'accordait aux civils qu'avec une parcimonie extrême pour des services vraiment exceptionnels, par exemple à Oberkampf, créateur de la première manufacture de tissus imprimés; à David, le jour où ce grand artiste le reçut dans son atelier pour lui montrer le tableau qui représente le Couronnement.

Mais Napoléon refusa—assez injustement d'ailleurs—la croix à Talma, son compagnon, son ami de jeunesse, en lui objectant: — Que diraient mes vieux grenadiers? Aujourd'hui, la danseuse à castagnettes Argentina est décorée de la Légion d'honneur. Et Raquel Meller...

Un cynique est celui qui ne rit du monde avec des larmes dans les yeux.

Le divorce est le bachelier fait avec les miettes domestiques.

LES SPORTS



Florian LeBrasseur (Al McCoy) le plus logique aspirant au titre des mi-lourd que les amateurs reverront mercredi soir, au Stadium, contre Doc Conrad.

LE BRASSEUR VS CONRAD AU STADIUM MERCREDI SOIR

Le promoteur Jules Racicot est finalement parvenu à trouver un adversaire pour Florian LeBrasseur. Doc Conrad, fameux boxeur mi-lourd de Newark sera opposé au brillant Canadien-Français, mercredi soir prochain, le 24 au Stade des Roys, coin Ontario et DeLorimier.

VICTOIRES À SON CREDIT

Parmi ses victimes, on compte de tels boxeurs que Billy Trieste, Babe McGorgary, Eddie Bain, celui-ci ayant fait match nul de 15 rounds avec Maxie Rosenbloom, alors champion mi-lourd; Vince Forgione, Johnny Oakie, Charlie Long, Don Petrin, Stex Duss. Le point le plus intéressant de son record imposant est cependant une victoire sur Jim Braddock, actuellement champion du monde des poids lourds, et Conrad remporta cette victoire à Jersey City, ville natale de Braddock.

Doc Conrad est un adversaire redoutable pour qui que ce soit, et LeBrasseur en l'acceptant pour adversaire prend de grandes chances. Conrad a tout à gagner et rien à perdre sur cette rencontre. Une victoire sur un boxeur occupant la position de LeBrasseur serait pour le boxeur juif une fortune inespérée. Par cette victoire, il serait immédiatement placé comme aspirant logique au titre de champion du monde.

Conrad s'entraîne actuellement dans le New-Jersey. Il sera ici demain pour terminer sur les lieux le début d'entraînement. Il est en grande condition.

SEMI FINALE

La semi-finale amènera deux nouvelles figures. Elle mettra aux prises Dave Castiloux, petit boxeur poids coq de Waterville, Maine, cousin de Florian LeBrasseur qui l'a hautement recommandé au promoteur Racicot, qui n'a pas hésité à le placer en semi-finale contre lui autre que Tony Rojas, ancien gérant de Sixto Escobar, qui a juré vengeance à son compatriote, qui l'abandonna après que Rojas eut réussi à lui faire connaître le succès et la fortune. Ce combat sera sensationnel.

Dans un autre combat Harry Gerson fera face à Eddie Heathfield de Drummondville. Roland Lauzière, autre nouvelle figure dans les rangs professionnels et vainqueur de Alper récemment, participera à un 6 rounds.

EN PLEIN AIR

Cette séance aura lieu au Stade des Roys, c'est-à-dire en plein air. Les nombreux fervents de la boxe auront sans doute appris cette nouvelle avec joie, car ceci leur permettra de voir leur favori à l'oeuvre tout en respirant l'air frais, au lieu de souffrir de la chaleur comme ce fut le cas lors de la dernière séance. En dépit des nombreuses dépenses additionnelles que ceci occasionnera, le promoteur Racicot a décidé que les prix très modiques qui furent en force lors de la dernière séance prévaudraient encore pour ce programme.

ROYALS VS BUFFALO

En partant de Toronto, où il joue encore aujourd'hui, le club local se rendra à Buffalo où il rencontrera demain le club de cette ville dans un programme double. Dès après, il ira à Rochester avec qui il jouera une série de parties qui durera trois jours. A moins de vaincre ces adversaires quelques fois, le Montréal ne pourra conserver la tête de la Ligue Internationale qu'il détient par une faible marge sur le Toronto à l'heure actuelle. Les Royals nous reviendront au Stadium pour le 5 août seulement.

LIGUE PROVINCIALE

Le programme de dimanche sera des plus intéressants. Lachine recevra l'équipe de la Police dans un programme double dont la première partie commencera à deux heures. Auger, la nouvelle recrue des Policiers sera à l'oeuvre contre Bill Turner. On se rappelle que lors de la dernière visite de la Police à Lachine, Lambton avait défait l'équipe de Quevillon. Choquette jouera à Sorel dans un programme double; Caughnawaga à Granby, deux parties, et Sherbrooke visitera Drummondville dans une seule jouée.

DON GEORGE VS DAN O'MAHONEY

Boston, Mass. 20. — Paul Bowser, le fameux magnat de lutte, a annoncé que Dan O'Mahoney et Ed Don George, aspirants champions, s'affrontent pour décider de la suprématie au "Braves Field" le soir du 30 juillet. Le vainqueur sera ensuite reconnu comme le seul et unique champion.

"George a signé à raison de 37½ pour cent des recettes avec une garantie de \$25,000". O'Mahoney a dû se contenter de 12½ pour cent.

GRANDE SEANCE DE LUTTE A L'ARENA LUNDI SOIR

Yvon Robert vs Steve Znosky en semi-finale.

Jumping Joe Savoldi, dont le coup de savate est l'une des armes les plus dangereuses que le ring moderne ait encore vues, est la vedette de la reprise des séances de lutte de Lucien Meloché, lundi à l'Arena. Dans l'autre coin ce n'est pas un inconnu qui l'attendra comme le promoteur a eu la main assez heureuse pour lui trouver le compte George Zarifoff comme adversaire. Le combat qui promet beaucoup d'intérêt sera limité à 90 minutes.

En semi-finale l'on verra Yvon Robert et Steve Znosky. Ce sera en effet le premier match du jeune diève du vétéran Emile Maupas depuis presque un an alors qu'il dut cesser de lutter à la suite de dou-

Bon tabac naturel

Comme il faisait les délicies des fumeurs du bon vieux temps! Ils aimaient son arôme, sa richesse, sa douceur. L'on cultive ce même bon tabac aujourd'hui, pour vous, mais il est meilleur, plus riche, plus agréable maintenant que jamais, sous le nom de Alouette—le produit de la belle province de Québec.

Conservé les Cartes Gagnantes

10¢

LE TABAC À PIPE ALOUETTE EST LE CHOIX DES CONNAISSEURS



La Cie B. Houde Limitée, Québec

LA COULEUR FIGURE MOINS DANS LA BOXE AUJOURD'HUI

Jos Louis comparé aux célébrités d'antan.

New-York, 20. — La question de la couleur a toujours joué un important rôle dans le sport de la boxe, faisait remarquer récemment Philadelphia Jack O'Brien, ancien champion semi-lourd du monde qui se retirait de l'arène sans avoir per-

du son titre. Dans toutes les branches de l'athlétisme, on donne toujours cette raison quand on veut refuser un nègre dans un concours. John L. Sullivan fut le premier homme à avoir recours à cette excuse.

Mais il semble maintenant que les choses vont changer un peu. Dans le cas de Joe Louis, les affaires s'annoncent mieux et l'on ne croit pas que le fameux nègre de Detroit ait de la difficulté à rencontrer Baer plus tard, car il a beaucoup d'argent. Il a encaissé très peu comme champion et il réalise que la popularité de Louis, chez les blancs comme chez les noirs, vaut drait une recette de plus de \$500,000. Maxie lui-même a d'ailleurs été prêt à se battre contre Louis si son gérant Anet Hoffman ne s'opposait pas au combat.

O'Brien ajoutait qu'il avait vu au

travail la majorité des boxeurs noirs de marque, au cours des dernières 35 années, ce qui le place dans une belle situation pour parler. Il dit qu'il a toujours considéré Walcott comme le plus grand boxeur nègre de tous les temps, à l'exception de George Dixon et de Peter Jackson. Ils étaient ce qu'on peut appeler des surhommes et leurs records montrent qu'ils étaient supérieurs en tout et par-tout aux bons hommes de leur temps.

Louis, tout comme Walcott, cognait durement et il reprend sa position en une fraction de seconde sans se découvrir. S'il manquait un coup, son rival ne pouvait en profiter pour cogner car Walcott était toujours en position pour bloquer. C'est la chose que l'on remarque aussi chez Louis. Ce dernier se bat avec jugement et comme résultat il est déjà solide et continuera à faire sensation s'il ne change pas son style. On a considéré Walcott, Johnson et Langford comme les meilleurs des nègres et Louis devrait trouver sa place à côté de ces célébrités.



"Jumping" Joe Savoldi, artiste de la "savate", qui luttera en finale à l'Arena Mt-Royal, lundi soir.

TOURNOI DE LUTTE DU PROMOTEUR MELOCHE

Lors de leur dernière assemblée la Commission Athlétique de Montréal a accordé au jeune promoteur Meloché du Stade Ontario, qui est toujours sur la brèche et à la recherche des meilleurs spectacles pour sa clientèle toujours de plus en plus nombreuse, la permission d'organiser un tournoi pour les lutteurs à 142 lbs. Mme Duhamel, propriétaire de l'établissement du Lion d'Or, coin Ontario et Papineau, donnera la magnifique ceinture "Lion d'Or" comme emblème du titre. Ce tournoi commencera vendredi prochain, le 26, et ceux qui veulent s'inscrire sont priés de le faire immédiatement en s'adressant au promoteur. Nul doute qu'organisé par Meloché, ce tournoi, qui portera le nom de mi-moyen junior, remportera un brillant succès.

STRANGLER LEWIS PREND SA RETRAITE

Los Angeles, 20. — Après 27 années de lutte, Ed "Strangler" Lewis prendra maintenant la vie plus à l'aise comme gérant de Vincent Lopez.

Lewis croit posséder un surhomme en Lopez et il veut en faire le plus grand lutteur de l'époque. Lopez doit rencontrer Mountain Lion, ici sous peu.

Demain, les Brasseurs se battront à Sherbrooke pour rencontrer le Notre-Dame.

MOUTES DU DOW

Cet après-midi, les Brasseurs se battront au terrain du Notre-Dame des Victoires pour jouer contre le dernier. La partie est cédulée pour deux heures et demie.

Créanciers proprios d'un cimetière?

M. VAUTRIN "PLACE" COLONS ET FILS DE CULTIVATEURS

Près de 1,000 colons déjà rendus sur des terres neuves. — 11,000 fils de cultivateurs veulent s'établir sur de vieilles terres.

Depuis le 15 mai, près de 1,000 colons ont été établis sur des terres neuves par les soins de l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation, en vertu du plan de "retour à la terre" pour lequel le gouvernement provincial entend dépenser \$10,000,000. A l'heure actuelle, où



L'hon. M. Vautrin, Ministre de la Colonisation

tant de milliers de citoyens cherchent des "places", pourrait-on leur en offrir de plus belles?

Sur 890 colons déjà rendus, il y en a 785 groupés et 105 établis un peu partout. Voici la liste des diocèses qui ont placé des colons, avec les cantons où ils ont été établis et leur nombre : diocèse de Québec : canton Villemontel, 57; canton Cléry 150; canton Berry, 42. Diocèse de

Montréal, canton Béarn, 174. Diocèse de Trois-Rivières, canton Montbeillard, 88; diocèse de Joliette, canton Rimouki, 62; diocèse d'Ottawa, canton Rouyn, 50; diocèse de Nicolet, canton La Corne, 26; diocèse de Haileybury, canton Boischâtel, 56; diocèse de Gaspé, canton Pelleguin, 55; diocèse de Rimouski, canton Restigouche, 25. Soit, un total de 785 colons groupés auxquels il faut ajouter 105 non groupés, formant un grand total de 890. A ceci il faut ajouter 50 colons de Sherbrooke qui seront bientôt rendus à destination. L'hon. M. Vautrin se propose de placer 2,000 colons au cours de l'été. Il a donc presque atteint la moitié de son effectif. Pour étouffer les crailleries de certains journaux et orateurs politiques, il eût été bien facile à M. Vautrin d'envoyer à l'aventure 2,000 pseudo-colons avant le 15 juillet, dont les trois-quarts seraient revenus avant la fin de l'hiver. Le ministre n'a pas voulu cela.

A part le fécond travail par lui accompli pour établir dans les régions nouvelles les cultivateurs qui ne peuvent plus gagner leur vie dans les vieilles paroisses, le ministre de la Colonisation s'occupe du sort des fils de cultivateurs qui veulent s'établir près de la terre paternelle en vertu de l'octroi de \$300 consenti par le gouvernement à un père cultivateur qui établit son fils près de lui. A date, de nombreux fils de cultivateurs ont été établis en vertu de ce plan spécial et le ministre étudie 11,000 demandes reçues de candidats qui seraient heureux d'en bénéficier.

Le ministre fait une enquête dans chaque cas et apporte toute la diligence possible à satisfaire les justes demandes. C'est bien dans le domaine de l'agriculture et de la colonisation qu'il importe surtout de "séparer le bon grain de l'ivraie".

CINCINNATUS.

LE PERE ARCHANGE ET GASTON PILON FONT DE LA POLITIQUE

Le premier flagelle nos gouvernants de Québec et voudrait les exiler en Angleterre. — Le second semble aujourd'hui craindre les cachots, après les bravades.

L'Association Humanitaire Catholique, fondée par le Père Archange et le jusqu'ici fidèle disciple Gaston Pilon, comme plusieurs associations de ce genre devrait substituer "conservatrice" à "catholique", car elle est surtout politique et dirigée contre le gouvernement de l'honorable M. Taschereau, que le sardonique Gaston appelle "le grand Alexandre". Dès la première assemblée le Père Archange reprochait au premier ministre de jeter au panier les lettres que lui et ses disciples lui écrivent sur les milles et un moyens de "sauver" la province de Québec, "lorsqu'il pense que personne ne le voit les y jeter".

Gaston Pilon, depuis sa conversion, survenue en vertu d'un miracle opéré par le Père Archange, ne rêve que du martyre.

Apercevant une sténographe qui, lors d'une assemblée, prenait des notes, il en rend responsable le premier ministre et rugit que le Père Archange n'en dira jamais assez contre celui-ci: "Si Taschereau doit m'envoyer de nouveau en prison, j'invite tout le monde à venir me voir dans mon cachot, sans exception la sténographe, les policiers et tous les valets du régime".

Cependant on a remarqué qu'aux dernières assemblées le disciple bien-aimé humait avec plus de délicatesse l'air pur de la liberté et recherchait moins la paille des cachots, car il a beaucoup perdu de son "pep".

PIEDS DANS LES PLATS

Est-ce un reproche du maître au disciple? Le Père Archange, constatant avec tristesse sans doute que celui-ci se refroidissait malgré la grande chaleur de juillet, a déclaré: "Un gros bonnet du gouvernement provincial est venu déclarer au Père provincial de mon Ordre, les Franciscains, que je mettais les pieds dans les plats plus souvent qu'à mon tour".

Tirant de cela la conclusion qu'on voulait évidemment le faire taire, et sur son refus, le crucifier quelque part, le Père Archange s'écrit, avec une farouche énergie: — J'attends!

Personne ne s'étant présenté pour le mettre en croix, il se lance dans une conférence sur l'électricité.

Rien de ce qui se rapporte à cette science si complexe ne lui semble étranger, et après avoir jonglé avec des chiffres gros comme des quilles, au lieu des petites boules dont se servent d'ordinaire les jongleurs, il en conclut que nous sommes "exploités par les capitalistes". Or, le gouvernement et les capitalistes, c'est la même chose. Nos gouvernants sont à la bon du capital!

LA TÉLÉPHONIE

FRANCE - CANADA

Une réduction des frais de communications téléphoniques entre le Canada et la France en abaisse le coût au même niveau que le tarif en vigueur sur les conversations échangées entre le Canada et la Grande-Bretagne. Cette diminution affecte également le tarif spécial de nuit, récemment mis en vigueur sur les communications transatlantiques établies journalièrement de 5 p.m. à 5 a.m., temps local. La réduction sur les communications Canada-France, annoncée aujourd'hui par le gérant de division, M. G.-M. Grant, de la Compagnie de Téléphone Bell à Montréal, intéresse particulièrement un grand nombre d'usagers de ce service à Montréal et dans la Province de Québec. Cette diminution des taux résulte de récentes négociations entre l'administration des P.T.T. de France et le service des téléphones du ministère des Postes de la Grande-Bretagne, avec le concours de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et de la Canadian Marconi Company.

LES DOUANIERS DE PIÈTRES CENSEURS

Beaucoup pensent plus par les pieds que par la tête. — La "Police Gazette". — La "Vie de Jésus" de Renan.

Québec, le 11 juillet 1935
Monsieur le directeur de L'AUTORITE, Montréal.

Me permettez-vous de livrer à vos lecteurs quelques observations personnelles sur le souci exagéré qu'a notre gouvernement fédéral de protéger nos bonnes mœurs? La nature des livres est pour eux bien plus importante que la prise de virgules! Aussi nos gouvernants surveillent-ils avec une attention aussi scrupuleuse qu'ignorante l'entrée au pays des imprimés dits immoraux ou subversifs.

Ce souci de notre pureté intellectuelle pourrait, jusqu'à un certain point, être pris en bonne part. Ainsi, j'approuve des deux mains l'interdiction de la Police Gazette de New-York, non parce que cette feuille contient des farces rabélaisiennes et des gravures d'une grivoiserie outrée, mais parce que ces farces ne sont pas rabélaisiennes; elles sont simplement grossières et stupides; les gravures ne sont pas d'une grivoiserie outrée, mais uniquement dégoûtantes et grivoises. Je suis de ceux qui savent admirer un beau nu en peinture, mais qui sont exaspérément dégoûtés de voir un nu grossier.

Je soutiens cette théorie qu'en somme il n'y a rien d'immoral. Tout livre peut être moral pour certaines personnes et immoral pour d'autres, et, à de très rares exceptions près, les livres qui peuvent être mis entre toutes les mains ont une valeur fort discutable. Rabalais, par exemple, est immoral pour les jeunes gens ou jeunes filles n'ayant pas la culture nécessaire pour savoir l'apprécier; il ne l'est pas pour un étudiant qui fait ses lettres, puisqu'il est devenu classique.

Je rappelle que le Madame Bovary, de Gustave Flaubert, a été interdit lors de sa première édition, ce qui d'ailleurs lui a fait une merveilleuse réclame, par ces magistres qu'on disait intègres parce qu'ils avaient des idées arriérées. (C'est bien comme chez nous!) Et cependant quelle est la personne tant soit peu lettrée qui n'ait Madame Bovary dans sa bibliothèque?

Nous avons la manie des défenses, des interdictions, comme tous ceux qui n'ont pas l'habitude du commandement, aussi celle de la superstition et du jugement tout fait. Les défenses et les interdictions, par contre, sont pour plusieurs une incitation à la désobéissance. C'est là une des principales raisons de la défaite de la prohibition aux Etats-Unis.

Mais revenons à nos moutons: en l'espèce, ceux qui ont peur de la lumière. Quel est donc le comité d'hommes de lettres ou même de moralistes chargés de décider de la valeur d'une oeuvre?

Ce sont les douaniers! Si dévoués que messieurs les douaniers puissent être, je ne les crois pas préparés, par leur entraînement littéraire ou artistique, à juger de la valeur d'un livre, d'un périodique, d'une gravure, d'une oeuvre d'art.

Un docteur fort connu à Montréal, ayant acheté en France, lors d'un voyage, la Vie de Jésus, d'Ernest Renan; il l'avait fait relire à Paris et se l'était fait adresser à Montréal avec quantité d'autres volumes. Quand la caisse de livres fut ouverte par le douanier, le premier volume sur lequel il mit la main fut justement cette Vie de Jésus, de Renan. Le douanier, sans doute Chevalier de Colomb ou congréganiste, félicita vivement mon ami d'avoir acheté des oeuvres religieuses aussi édifiantes et lui délivra sa caisse en l'exemplant des frais de douane! Cette anecdote est authentique, bien qu'elle date déjà.

Mais elle est typique des connaissances d'un douanier.

Jean SEDOTRE, Camp de Valcartier, Québec.

PROSPERITE

Pilon, le savetier pauvre, a une bien nombreuse famille: quatorze enfants de sorte qu'il les confond souvent lui-même les uns avec les autres. Un jour, en passant rue St-Timothée, Pilon voit un attroupelement. C'étaient des badauds formant un cercle autour d'un gosse affamé, délabré et presque gelé. Le savetier, ayant bon coeur, prend l'enfant abandonné et l'emmena doucement à la maison. — Ecoute, mero, dit-il à sa femme, j'ai trouvé ce pauvre petit dans la rue, affamé, abandonné. En nourrissant quatorze enfants, on pourrait aussi élever celui-ci. — Mais tu es fou, l'idore, répliqua la femme en courroux, c'est notre Jeannot que tu as ramené.

SAISIE DE 50 ACTIONS DE LA CORPORATION DU CIMETIERE DE L'EST, POSSÉDÉES PAR LA FABRIQUE DE SAINT-ETIENNE. — UN PIANO DE \$265. — LES FONDATIONS DE SAINT-LOUIS DE FRANCE.

Aujourd'hui que plusieurs journaux suivent de près chaque développement dans l'affaire de la fabrique de Saint-Etienne, nous osons espérer que même ce qu'il y a de plus crétin de par la province ne trouvera pas mauvais que "L'Autorité" s'intéresse aux fabriques paroissiales.

Après tant d'autres sensations, Saint-Etienne nous en réservait une nouvelle. Des créanciers ayant obtenu jugement par défaut ont saisi les \$25,000 d'actions de la fabrique possédée dans la Corporation du Cimetière de l'Est.

Mais la charte de cette corporation, créée au capital de \$300,000 par actions de \$500 chacune, spécifie que seule une corporation religieuse pourra devenir propriétaire desdites actions. Or, on ne peut pas dire que les créanciers de Saint-Etienne, fussent-ils plus de 200 et eussent-ils durement expié leur imprudence d'avoir prêté de l'argent à feu l'abbé Charles Brodeur, forment une corporation religieuse.

Opposition sera donc faite à cette nouvelle saisie. Il semble bien, toutefois, que l'opposition à la saisie d'une somme de \$6,500 déposée en banque par le curé actuel, l'abbé Lessard, ne soit pas valable. Cette saisie avait été pratiquée au nom de Mmes Paul et Rochon.

Mais depuis, un jugement ayant été obtenu par Mlle Olivine Trudel, son avocat, Me Demétrius Baril, a demandé que l'argent saisi soit divisé au prorata entre tous les créanciers de sorte que ceux-ci recueilleront peut-être individuellement quelques dollars, les premiers depuis trois ans qu'ils réclament.

Deux autres jugements par défaut ont été obtenus vendredi, par M. A. Vigeant et Mlle Angéline Cartier, au montant de \$2,000 chacun.

UNE VENTE PEU FRUCTUEUSE

Il n'y a pas encore eu de décision définitive prise sur la saisie du presbytère et de la partie de l'édifice de l'église non consacrée au culte; cependant la vente des meubles saisis dans le presbytère a eu lieu et n'a rapporté que \$475 environ, ce qui est peu sur une dette de \$700,000.

C'est l'huissier Grothé qui a procédé à cette vente. L'assistance était peu nombreuse et les enchérisseurs très rares. Il y avait un certain nombre de curieux mais vers une heure, il ne restait que quelques personnes. Des créanciers de la paroisse étaient présents, mais ils n'ont rien acheté. Comme nous le disions plus haut, la majeure partie des meubles ont été achetés par M. le curé Lessard.

Un poêle à gaz a été vendu pour une somme de 30 cents, un piano, \$265, une horloge \$1.35, des tapis 50 cents chacun.

FONDATIONS D'UNE EGLISE

Alors que la très modeste église de Saint-Etienne menace de s'écrouler sous les coups de bélier qu'on lui porte, la nouvelle et fastueuse église de Saint-Louis de France est en train de sortir de terre.

Des souscriptions ont été reçues pour les fondations, à l'angle des rues Roy et Berri. Les plus bas souscriptionnaires sont Damien Boileau, quelque \$24,500 plus les extras, et Collette, quelque \$25,000.

Les entrepreneurs sont sensés trouver le roc à 51 pieds, et un prix unitaire est chargé par l'entrepreneur au cas où à certains endroits il devrait aller plus creux. De ce prix unitaire dépend l'octroi du contrat à l'un ou l'autre des deux mentionnés.

SCRUTATOR.

ROOSEVELT ET LE CONGRES

Le président n'entend plus prendre les représentants du peuple par surprise. — Il préparera les voies.

Washington, 20. — Le président Roosevelt a, paraît-il, l'intention d'inaugurer une nouvelle politique à l'égard du Congrès. Il espère éviter ainsi ces atterroissements et ces désunions qui suivent l'arrivée impromptue de ses messages.

Au lieu de permettre d'envoyer directement aux Chambres des propositions de loi portant l'estampille présidentielle, M. Roosevelt se propose de conférer, au préalable, avec les principaux membres du Congrès. Dans ces conférences seront discutées les mesures proposées et leur rédaction. Lorsque les propositions auront été soumises au Congrès, les sénateurs et les représentants dont il a été question, auront de fréquents entretiens avec le président. On espère éviter ainsi des conflits sérieux entre le Congrès et la Maison Blanche comme récemment pour les "holding" compagnies, et il ne sera plus question de victoire ou de défaite pour le Congrès ou l'administration.

Il y aura évidemment là un certain mélange de pouvoir exécutif et de pouvoir législatif, mais cette séparation des pouvoirs n'a jamais été absolue. Cette nouvelle politique de la Maison Blanche pourrait donc avoir des résultats essentiellement pratiques.

LE LATIN DEVIENDRA-T-IL LA LANGUE INTERNATIONALE?

Il balaisait le volapuck, l'ido, le novak et l'espéranto, qui n'ont pas réussi à remplir ce rôle ambitieux.

Rome, 20. — Le grand Leibnitz rêvait déjà d'une langue universelle qu'il appelait la langue philosophique. Après lui, des hommes qui se croyaient plus clairvoyants, s'appliquèrent à doter l'humanité d'une langue artificielle qui serait comme l'auxiliaire des langues nationales, en service extérieur.

De là naquirent le volapuck de Schleyer, l'ido de Léon et Cénurat, le novak de Jespersus et cet espéranto, à racine romanes, de Zamenhof qui attira, du moins, les sympathies de quelques milliers de polyglottes zélés et nourrit assez copieusement leurs espérances pour faire naître, et même se développer, une littérature didactique et organiser des congrès fertiles surtout en vœux.

Mais, enfin, il n'est pas établi que cette langue puisse, un jour, servir utilement d'instrument de coopération intellectuelle et, dès lors, il faut chercher autre chose pour permettre au lettré, au savant français, italien ou polonais, d'écartier définitivement les difficultés qu'il éprouve à se faire comprendre par le public intellectuel de l'Extrême-Orient ou du Nouveau-Monde.

Cette autre chose est toute trouvée, et c'est la langue italienne. Cela réjouira tous les humanistes. A vrai dire, il y a quelque vingt ans déjà que certains milieux universitaires ont proposé la restauration du latin comme langue scientifique.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement d'une proposition, mais d'une décision, prise récemment par une commission officielle italienne, de rédiger des leçons qui donneront les termes latins propres aux diverses disciplines scientifiques modernes.

QU'EST-CE QU'UN VRAI SPORTSMAN?

C'est celui qui, à la chasse ou à la pêche, ne pense pas qu'à lui-même.

CONSERVONS NOS RESERVES!

"C'est un vrai sportsman". Voilà une expression courante qui ne doit être employée qu'avec discernement, car elle confère à celui qui la porte une certaine distinction parmi ses semblables.

Le véritable sportsman est un gentilhomme par excellence. Il a pour règle de conduite le commandement divin: "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit".

Le véritable sportsman observe la loi. Il reconnaît que la loi est la base de l'ordre, qu'elle a été faite, entre autres choses, pour la protection nécessaire du gibier et du poisson et que l'homme ne doit pas faire fi de la loi sans mettre plus ou moins en péril la sûreté publique.

Quand l'ouverture de la saison de chasse lui permet de prendre le champ, il tire en véritable sportsman. Il ne tuera pas une troupe de canards engourdis en une sécurité imaginaire, mais il mesure loyalement son adresse à l'élan de leurs ailes rapides et s'enorgueillit d'autant plus de ses coups qu'il a eu à lutter contre plus de difficultés. Il ne se permet jamais de tuer des oiseaux qui n'ont pas atteint leur pleine croissance et qui, à cause de la lenteur de leur vol, sont des proies faciles, mais les conserve pour l'avenir. Il revient chez lui la gibecière vide plutôt que de s'amoindrir en des luttes aussi inégales. Il ne tue jamais plus de gibier qu'il ne peut en consommer, car il ne tue pas uniquement pour le plaisir de tuer et il sait que gaspiller le gibier est voler les autres sportsmen, que c'est gaspiller les dons de la nature, que la nature reprendra sa revanche. Son gibier est une source de plaisir non seulement pour lui, mais aussi pour les autres et ceux de ses amis qui ne chassent pas ou ceux que les circonstances tiennent éloignés du terrain de chasse reçoivent leur part du butin.

MAINTIEN DES RESERVES

Le véritable sportsman ne se contente pas de ne puiser qu'avec modération aux réserves de la nature; il fait plus: il s'efforce de maintenir ces réserves en usant de son influence pour faire observer les lois protégeant le poisson et le gibier. Il ne se contente pas de la probabilité que le poisson et le gibier dureront aussi longtemps que lui, mais il a à coeur que les générations futures jouissent des mêmes avantages que lui-même.

Enfin, le véritable sportsman réhabilite l'esprit sportif du désordre qui lui apportent trop souvent ceux qui ne le sont que de nom. Il l'ennoblit de toute sa propre faiblesse. Il lui crée un rang parmi les amusements honorables d'hommes d'honneur et lui gagne le respect de ceux qui ne prenant aucune part aux sports extérieurs, les considèrent d'avantage sans le témoignage de sa personnalité.

APPEL A TOUS

Nous invitons nos lecteurs à bien méditer ces faits et nous les engageons fortement à bien mûrir la pleine signification du qualificatif si souvent employé. Nous leur demandons de faire leur examen de conscience et de se demander s'ils sont réellement de véritables sportsmen. Nous savons pertinemment qu'il existe de véritables sportsmen, mais nous savons également qu'ils ne sont pas aussi nombreux qu'ils le devraient être, moins nombreux surtout que l'expression populaire ne le ferait penser, cela nous est démontré par les abus qui se commettent en temps de chasse et de pêche par le manque d'union dans l'action qui pourrait y mettre un terme.

Pour être un vrai sportsman, pas n'est besoin d'être riche. Le plus pauvre peut être un vrai sportsman, n'il respecte le code d'honneur dont nous avons énuméré ici les articles. Le plus riche peut n'être pas sportsman du tout, s'il les viole.

Juges, négociants, avocats, ouvriers, cultivateurs, colons, soyez tous des sportsmen!

D'ARTAGNAN.

DECOUVERTE

Au cours d'une expédition organisée par l'Académie de Moscou, un groupe de savants a retrouvé, dans l'ancienne République tartare, la ville fortifiée de Suyar.

Les fouilles ont permis de mettre au jour de curieuses trouvailles: fers de lance, flèches, épées et d'étranges petits objets semblables à des canons de tranchée.

Ce qui semblerait démontrer de façon péremptoire que les Tartares — comme les Chinois — se servaient de la poudre, qui ne fut connue en Europe que quelques siècles plus tard...



L'hon. Athanase David, secrétaire provincial, continuant la visite de son comté de Terrebonne, avant de se lancer dans le reste du district de Montréal, parlera ce soir à Saint-Janvier, et demain, dimanche, à Sainte-Anne des Plaines, Terrebonne et Sainte-Thérèse.

M. David s'est constitué le défenseur éloquent de la "petite maîtresse d'école", si mal payée par les commissions scolaires, et de nos jeunes gens qui, par milliers, cherchent vainement à se "caser".

HOOVER JOUERA-T-IL LE JEU SI DANGEREUX DE COOLIDGE

Il annoncerait sa retraite, espérant que la convention républicaine lui fera "violence". — L'exemple de Cleveland.

Washington, 20. — Les sénateurs républicains affirment que M. Herbert Hoover fera connaître vers la fin de l'été qu'il ne briguera pas la nomination républicaine pour président l'année prochaine.

L'ex-président annoncera, affirme-t-on, qu'il a l'intention de rester éloigné des fonctions publiques et qu'il a déjà pris des dispositions dans ce sens.

Si M. Hoover a critiqué, assez vivement et à différentes reprises, la politique de l'administration actuelle du pays, c'est comme chef titulaire de parti, et parce qu'il pense qu'il est nécessaire de donner certaines directives au parti républicain en l'absence d'une direction ferme au Congrès.

M. Hoover appuiera, paraît-il, de toutes ses forces le candidat républicain qui sera "nommé" et fera une campagne active en sa faveur.

Le parti républicain étant uni, les chances de victoires du parti, l'année prochaine, augmenteraient chaque jour et atteindraient leur maximum si la situation économique et celle du chômage ne s'amélioraient pas dans de fortes proportions, ce qui semble probable. Tel serait l'état d'esprit de M. Hoover, suivant quelques républicains du Sénat.

Tout cela est fort possible, mais d'autres politiciens ayant une longue expérience, voient la situation sous un autre angle et croient que M. Hoover pourrait bien agir comme Grover Cleveland en 1891. Cleveland avait refusé d'être officiellement candidat et, lorsque la convention se réunit, il n'y avait en présence que des personnages inconnus du grand public.

La convention désigna, d'autorité, M. Cleveland comme son représentant pour une troisième fois, car elle estima qu'il était le seul démocrate digne d'être opposé à Harrison qui, quatre ans auparavant, l'avait battu et qui était de nouveau candidat en 1892. Et Cleveland prit alors sa revanche sur Harrison.

Quelques admirateurs de M. Hoover prétendent que l'ancien président fera un coup de maître en ne cherchant pas la nomination et que la convention républicaine pourrait bien le désigner comme porte-drapeau du parti à la prochaine élection présidentielle, aurait-il annoncé auparavant comme Coolidge: "Je choisis de n'être pas de nouveau candidat".

D'autre part, c'est un jeu dangereux, car Coolidge regretta amèrement sa phrase. Il s'attendait bien qu'on lui ferait "violence" et s'étonna le premier qu'on l'eût pris au mot.

BIÈRE Frontenac

Elle vous Plaira Certainement



Commandes tout simplement une douzaine de FRONTENAC WHITE CAP et vous recevrez la plus molle, la plus savoureuse des bières.

WhiteCap